

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DECISIONS DU MAIRE**

2024.60 – Admission en non-valeur de la liste n°6686351131 composée de 2 créances en date du 29/04/2024 sur le budget Locations de salles.

Le Maire de Maïche,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-22 modifié par la loi n°2022-217 du 21 février 2022 dans son alinéa 30,

VU le décret N° 2023-523 du 29 juin 2023, précisant le seuil au-delà duquel la délégation ne peut intervenir et les modalités selon lesquelles l'exécutif rend compte de l'exercice de cette délégation auprès de l'assemblée délibérante,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57, notamment la procédure relative aux créances irrécouvrables,

VU les crédits autorisés au budget principal 2024,

VU la délibération n° 2024.04.06 du Conseil Municipal du 29 avril 2024, portant délégation au Maire, durant toute la durée de son mandat, pour admettre en non-valeur les titres de recettes présentés par le Comptable public, correspondant à des créances irrécouvrables d'un montant par créance inférieur à 100€,

Après avoir pris connaissance de la demande d'admission en non-valeur des créances n'ayant pu faire l'objet de recouvrement après mise en œuvre de toutes les voies d'exécution, adressée par le Comptable Public en date du 29 avril 2024,

DECIDE

Article 1 : d'admettre en non-valeur, les créances présentes sur la liste n° 6686351131 produite par le Comptable Public, comprenant 2 créances, chacune inférieure à 100€, pour un montant total de 0.03€ et de les imputer au chapitre 65 compte 6541.

Article 2 : La présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet du Doubs et inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal qui en aura connaissance lors d'une prochaine séance.

Maïche, le 23 juillet 2024

Le Maire,
Régis LIGIER



Accusé réception Préfecture le 06 août 2024
Publié sur le site internet le 06 août 2024

Ville de Maïche

Hôtel de Ville - rue du Général de Gaulle - BP 39 - 25210 Maïche
Tél. : 03 81 64 03 01 - Courriel : contact@mairie-maiche.fr

Den 2024.60

EDITION HELIOS
Présentation en non valeurs
arrêtée à la date du 29/04/2024
025051 SGC MORTEAU
19072 - LOCATIONS DE SALLE MAICHE

Accueil Préfecture le 06 août 2024
Publication sur le site internet le 06 août 2024

Exercice 2024
Numéro de la liste : 300-DIVERS
Type de liste : Non classé
2 pièces présentées pour un total de 0,03

Catégories et nature juridiques de débiteurs Personne physique - Particulier
300 DIVERS
RAR inférieur seuil poursuite
Inférieur strictement à 100
Supérieur ou égal à 100 et inférieur strictement à 100
Supérieur ou égal à 1000 et inférieur strictement à 50
Supérieur ou égal à 5000

Exercice de P.E.	Nature Juridique	Particulier	Particulier	Exercice	Référence de la pièce N° ordre	Imputation budgétaire de la pièce	Code Service	Nom du redevable	Objet	pièce	Etab.	Geo	Montant PEC	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation	Observations
2023	Exercice pièce			2023	2023 T-85	2 75888-551-		LEPEIME Didier	300-DIVERS				9,98	0,01	RAR inférieur seuil poursuit	
					2023 T-85	1 752-551-		LEPEIME Didier	300-DIVERS				280	0,02	RAR inférieur seuil poursuit	
									TOTAL					0,03		